



Maire de JALOGNY
2 Route de Saunat
71250 JALOGNY

☎ 03 85 59 11 55
mairie@jalogny.fr

Compte rendu & Procès-Verbal
de la séance
du conseil municipal du 22 février 2022
(convocation du 17/02/2022)

Président : M. Patrick TAUPENOT

Présents : M. Daniel GELIN, Mme Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, M. Werner PFAU, Mme Sylvie CALAUDI, Mme Bernadette AUBLANC, Mme Elodie HEREAU, Mme Bernadette AUBLANC, Mme Annick JAKUES, M. Bruno MARIZY

Excusés : / M. Jean-Luc DUCROUX, M. Thomas FILIATRE

Pouvoirs : / M. Jean-Luc DUCROUX à Werner PFAU, M. Thomas FILIATRE à Bruno MARIZY

Secrétaire de la séance : Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI

Début de séance : 20 h 00

Fin de séance : 22 h 30

Ordre du jour :

- 1° Délibération voirie 2022 - Groupement d'achat travaux avec Château
- 2° Annulation de la délibération n° 047-2021/25 % des crédits d'investissement 2021
- 3° Délibération éclairage public nouveaux horaires
- 4° Débat sur la prévoyance santé des agents
- 5° Questions diverses

PROCES VERBAL DU 16 DECEMBRE 2021

Ce compte rendu n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité

Délibérations du conseil :

Groupement d'achat travaux avec la commune de château (DE 001 2022)

M. Daniel GELIN, 1^{er} Adjoint présente le devis estimatif avant-projet chiffré pour les travaux de voirie 2022 dans le cadre du groupement de commande du Sud Clunisois

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de valider le devis pour les travaux de voirie 2022 dans le cadre du groupement de commande, pour un montant de 41 585.78 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022.

Eclairage public (DE 002 2022)

L'exposé du Maire entendu,
Considérant la nécessité de contribuer à la transition écologique, et diminuer le coût de l'énergie

Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal,

DECIDE :

1/ de modifier les horaires sur tous les points de commande de l'éclairage public : Le Bourg, le Retour, Touzaine, Mont Saint-Pierre, les Bousseaux et Vaux.

2/ l'extinction de l'éclairage public se fera entre 23h du soir et 6h du matin

3/ d'autoriser le maire à faire établir et à signer toutes les pièces à intervenir

4° Débat sur la prévoyance santé des agents

- Etat des lieux sur la prévoyance des agents
- Obligation de participation de l'employeur en 2025 sur la prévoyance, en 2026 sur la santé
- A ce jour la commune participe à hauteur de 5 € en prévoyance (MNT)
- Débat à reprendre en fonction des informations à venir

5° Questions diverses

- Permanence élection
- Courriers administrés
- DIA terrain Montée des Bousseaux

Courriers administrés

- Lettre Fourrier sur le mur de soutènement aux Bousseaux : Daniel GELIN prend contact avec la propriétaire. La commune a balisé la voirie pour interdire le stationnement.
- Mail de Samantha EMMANUEL – 8 chemin de Verneau : réponse de la mairie, déposer plainte en gendarmerie. Le CM souhaite connaître les dates de chasse sur la commune afin de faire une information sur le site. Proposition pour simplifier la communication avec les habitants d'adhérer à panneau pocket.
- Lettre de l'association « Les chats du cœur en clunysois » : demande d'un référent dans chaque commune = Sylvie CALAUDI
- Charte élagage Maires ruraux/orange : obligation légale à la charge des propriétaires d'élaguer. Mise à disposition d'un kit de communication.

DIA

- Vente Pradal – Montée des Bousseaux. Pas de préemption à l'unanimité

Infos diverses

- CR conseil des maires : dossier PAT à scanner et à envoyer aux CM, point sur le sanatorium de Bergesserin, la CCC sera facilitateur pour trouver des partenaires dans le cadre de la « maison du geste ». Proposition d'achat à un euro par l'EPF (15 000 m²). Travaux évalués à 12 millions d'euros.
- M. POUTRY propose à la commune la vente de bois à Vaux, Daniel GELIN se renseignera sur les modalités.
- Ouverture de l'église : voir avec Jean Paul
- Arrêté interdiction de stationner devant la bâchette à prendre

Questions diverses

- Place de contournement : début des travaux en avril
- Jardin du bourg : voir pour le mur de soutènement avec les cantonniers + mur de clôture, prévoir l'installation de bancs
- Tilleul du bourg : demander un devis pour l'élagage et prévoir au budget
- Prévoir un jeu enfant (voir sur le site agorastore)
- Prévoir une réunion de travail sur les projets (place du bourg, végétalisation du cimetière...)
- Les subventions 2021 n'ont pas été versées aux associations : à faire

Le Maire,
Patrick TAUPENOT